

**ARRONDISSEMENT DE MONTBRISON  
CANTON DE MONTBRISON**

**COMMUNE de MORNAND-EN-FOREZ  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**PROCES VERBAL  
Séance du 14 avril 2025**

Nombre conseillers	
En exercice :	11
Présents :	10
Votants :	10

L'an deux-mille vingt-cinq, le quatorze avril à vingt heures,  
Le Conseil Municipal, convoqué le 18 mars deux-mille-vingt-cinq s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Stéphanie FAYARD, Maire.

Etaient présents : Stéphanie FAYARD, Christian CLAIRET, Daniel CHAUSSAT, Carine PITIOT Florian LARUE, Patricia BRUN, Ludovic BLANCHON, Elodie BEAUDOUX, Alain CHAUSSAT, Jean PARIZOT,

Absent excusé : Christophe ROBERT

Secrétaire de séance : Monsieur Christian CLAIRET

**APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 24 mars 2025**

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 24 mars 2025 est approuvé à l'unanimité des présents.

1. Présentation des travaux d'assainissement réalisé par Loire Forez Agglomération  
Monsieur Thierry HAREUX, vice-président délégué à l'assainissement et aux eaux pluviales avec un agent de Loire Forez Agglomération sont venus faire une présentation des travaux réalisés pour le centre bourg aux membres du conseil.
2. Délibération admission en non-valeur  
Madame la Trésorière de Montbrison demande l'admission en non-valeur, de titres datant de 2022 et 2023 pour un montant de 152 €, relatif à divers dossiers pour lesquels le recouvrement s'avère fortement compromis.  
En conséquence,  
Vu le Code général des Collectivités Territoriales  
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57  
Il est proposé au Conseil Municipal :  
d'ADMETTRE en créances en non-valeur la somme de 152 €, un mandat sera émis à l'article 6541  
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :  
Autorise d'admettre en non-valeur les créances présentées ci-dessus et autorise le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.  
Ont signé au registre tous les membres présents.
3. Point sur les projets communaux  
Madame le Maire liste les projets engagés sur la commune :
  - Les rideaux pour la cantine, la mairie et la salle des fêtes seront installés mercredi 14 et jeudi 15 avril 2025.
  - Les aménagements paysagers devant la Mairie, au rond-point de Champs et vers le terrain multisport ont été validés et seront effectués fin mai début juin avant le Marathon de la Bière.
  - Le projet avec Epora pour l'achat de la maison de M. DACOSTA, dans le bourg, est bloqué. Il ne s'est pas présenté chez le notaire et n'est plus d'accord avec la somme qui avait été fixée.

- Une demande a été faite pour switcher le terrain de M. DE CURRAIZE, vers l'école, avec le terrain agricole de M. BACONIN à l'entrée de Mornand.
- 4. Résumé du conseil communautaire du 8 avril 2025  
Madame le Maire résume le conseil communautaire du 8 avril 2025.  
Le compte rendu complet est consultable sur le site de Loire Forez.
- 5. Questions diverses

- Le pot de départ à la retraite de Marie-Pierre GUILLOT s'est bien passé
- Résumé du conseil d'école du 3 avril 2025 :  
Départ de 8 élèves de CM2, plus 2 élèves qui déménagent et inscription de 8 élèves en PS  
Prévisions 2025-2026

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
8	12	13	7	9	8	8	15	80

Concernant le personnel, l'équipe enseignante interroge les mairies et le RPI pour l'an prochain, car actuellement la classe de GS-CP ne bénéficie d'aucune ATSEM jusqu'à la fin de l'année scolaire et ce depuis février. L'an prochain la classe sera composée de 13 GS et 7 CP, donc 4 élèves de plus que cette année et plus de GS ce qui justifie la nécessité de temps d'ATSEM dans la classe.

Mme Miraillet, présidente du RPI, et M. Bonnefoy, maire de Magneux, indiquent que pour l'instant les emplois aidés sont suspendus et qu'ils n'ont pas d'informations pour l'an prochain. Une demande d'apprenti a été effectuée.

Actuellement, Le coût d'un élève est de 1000€. Les choix de services proposés (garderie, navette pendant midi) ont un coût. La volonté pour la rentrée est bien de recruter 2 personnes en contrat aidé et en apprentissage.

MORNAND-EN-FOREZ, le 14 avril 2025

Le Maire  
Stéphanie FAYARD

Le secrétaire  
Christian CLAIRET

